

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 051 : ADHESION A « HAUTE - VIENNE INITIATIVE » - ANNEE 2009

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président rappelle que le développement économique constitue une des deux compétences obligatoires de la Communauté de Communes de Noblat.

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat est adhérente, depuis 2006, à « Haute – Vienne Initiative », plate forme d'initiative locale de « France Initiative Réseau ». Cette association a pour objectif de sécuriser les créations et reprises d'entreprises et propose, principalement, trois services majeurs : suivi technique dispensé gratuitement aux porteurs de projet ; prêt d'honneur pour les projets acceptés par le comité d'agrément ; parrainage par un chef d'entreprise.

Monsieur le Président propose que la Communauté de Communes de Noblat adhère à la plate forme « Haute – Vienne Initiative » pour un montant de 500 € pour l'année 2008.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
24 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Adhère à la plate forme locale « Haute – Vienne Initiative » en 2009 pour un montant de 500 €,

Autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à cette adhésion.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 03/04/2009

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Adhesion a haute-Vienne initiative

Date de transmission de l'acte : 03/04/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2009

Numéro de l'acte : 2009-051 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090330-2009-051-DE

Date de décision : 30/03/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes